IA Générative : Méthodologie et Cas pratiques pour l'Avocat en Droit social

À distance

Programme de la formation

Académie LX 20, quai Jean Moulin 69002 Lyon
Tél : 06 75 58 48 17 – Email : formation@lx.legal - SIRET : 827891599
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691494769 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes

REF
MOD_2025056

LIEU
Dendreo Live

DATE et HEURE
16 octobre 2025
de 14h00 à 18h00

DUREE
4 heures

PUBLIC
Avocats et conseils juridiques

PRE-REQUIS
La formation ne nécessite aucun pré-requis.

FORMATEUR(S)
- **HINOUX Audrey** *Avocate associée LX Paris-Versailles-Reims*
- **LAMAZERE Géraud** *Expert en intelligence artificielle pour les professionnels*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation de 4 heures a pour but de vous transmettre une méthodologie de travail complète pour intégrer l'IA générative dans votre pratique du droit social. L'approche est pragmatique : découvrir comment, avec les bons outils et les bonnes pratiques, l'IA devient un levier d'efficacité puissant et sécurisé, vous permettant de dédier plus de temps à votre cœur d'expertise : la stratégie et le conseil.

DESCRIPTION / CONTENU

Programme :

14h00 - 14h05 : Accueil des participants
Complétion de l'auto-positionnement pré-formation
Emargement, présentation des formateurs

14h05 - 15h05 : Bâtir un cadre de travail maîtrisé pour une pratique sécurisée
Travailler en stricte conformité avec la déontologie
Garantir la fiabilité des résultats

15h05 - 17h45 : Mise en pratique - Cas concrets dans un dossier de droit social
Comment l'IA peut-elle permettre une analyse de pièces volumineuses ?
Comment l'IA peut-elle accélérer la création de la chronologie d'un dossier ?
Comment l'IA peut-elle m'aider à identifier des témoins potentiels ?
Comment l'IA peut-elle accélérer l'analyse des points clés d'un jugement ?
Comment l'IA peut-elle faciliter et améliorer la rédaction des faits et de la procédure ? Comment l'IA peut-elle automatiser la comparaison de deux jeux de conclusions ?
Comment l'IA peut-elle m'aider à identifier un angle mort dans mon dossier ?
Comment l'IA peut-elle m'assister dans la rédaction d'un projet de protocole transactionnel ?
Comment l'IA peut-elle me faire gagner du temps dans la planification et l'explication des étapes de la procédure ?

17h45 - 18h00 : Questions et complétion du formulaire d'auto-positionnement post-formation

METHODE PEDAGOGIQUE

- Exposés théoriques structurés : acquisition des concepts fondamentaux ;
- Démonstrations en temps réel par le formateur : plateformes d'IA sélectionnées ;
- Mise en situation : cas concrets proposés aux participants
- Accès temporaire ou guidage vers des versions gratuites d'outils d'IA pour des exercices pratiques

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Plateforme de visioconférence interactive : Q&A sur les questions pratiques d'utilisation de l'IA, sondages
- Support de formation complet en format PDF : notions clés, exemples de prompts, checklists, transmis à l'issue de la session

MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire de positionnement et de recueil des attentes pour évaluation du niveau des participants avant formation
- Quiz interactifs réguliers pour validation de la compréhension des notions-clés pendant la formation
  Sessions de question-réponse régulières
  Mises en situation par cas pratiques
- Formulaire d'auto-positionnement post-formation.

INFORMATIONS SUR L'ACCESSIBILITE

Pour tout besoin d'accompagnement ou aide spécifique lors de cette formation, notre responsable Qualité et Handicap se tient à votre disposition par mail : c.rodine@lx.legal ou par téléphone : 0675584817.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION

Inscriptions possibles jusqu'au 15/10/2025.
Pour les paiements par carte bancaire, le reçu du paiement fait foi et permet une inscription automatique dès lors qu'effectuée dans les délais impartis.
Pour les paiements par virement bancaire, merci de prendre en compte les délais bancaires avant validation de votre inscription ou de privilégier la fonctionnalité de virement instantané proposé par votre banque en cas d'inscription de dernière minute.